

Délibération 2024-074

SEANCE DU 12 SEPTEMBRE 2024

Date de la convocation : mercredi 05 septembre 2024

Nombre de conseillers en exercice : 19
 Nombre de conseillers présents : 13
 Nombre de conseillers votants : 16

L'an deux mil vingt-quatre, le jeudi douze septembre, à dix-neuf heures trente minutes, s'est réuni en séance publique et ordinaire, au lieu habituel de ses séances, le Conseil Municipal de Saint-Sauveur-le-Vicomte, sous la présidence de Monsieur Eric BRIENS, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs BRIENS Eric, LACOLLEY Daniel, LEVOYER Thérèse, HAVARD Georges, RIES Stéphanie, GALLUET Bruno, LEJOLLY Annie, MAUGER Sylvie, SOURD Annie, BURNEL Sébastien, OHEIX Yoann, VASSELIN Denise, MAUROUARD Arnaud.

Pouvoirs : HAIRON Josiane (pouvoir à HAVARD Georges), ROUXEL Dominique (pouvoir à LACOLLEY Daniel), BEHELLE Anthony (pouvoir à BRIENS Eric).

Excusés : LELANDAIS Guillaume, LELUBEZ Marlène, TRAVERT Dominique.

Secrétaire de séance : MAUGER Sylvie

Objet : COMPLEXE SPORTIF – AVENANT EN MOINS-VALUE ET BILAN FINANCIER

Monsieur le Maire présente le bilan financier de la réhabilitation-extension du complexe sportif « Jean Tardif » et indique qu'il convient de prévoir un avenant en moins-value pour le lot n° 8 – menuiseries intérieures et plâtrerie attribué à l'entreprise Orquin de Saint-Lô. En effet, le devis initial prévoyait la mise en place de laine de verre sur 1 170 m² et d'un écran anti-bruit, soit un montant de 32 345.42 € HT, ces prestations venant en doublon avec un poste identique dans un autre lot.

Lots	Entreprise		Marchés HT	Avenants ou marché complémentaire	Révisions	Total HT
1 Terrassement, assainissement	GODEFROY-MOUROCC	St Sauveur le Vicomte	10 997,31 €	18 832,21 €	1 493,08 €	31 322,60 €
2 Démolition	GODEFROY-MOUROCC	St Sauveur le Vicomte	28 412,40 €	2 839,62 €	798,99 €	32 051,01 €
3 Echafaudage - lot supprimé						- €
4 Maçonnerie	GODEFROY-MOUROCC	St Sauveur le Vicomte	69 181,68 €	15 384,32 €	2 448,98 €	87 014,98 €
5 Charpente bois	AMC FOLLIOT	Valognes	67 287,58 €	88 355,86 €	382,61 €	156 026,05 €
6 Couverture bardage, échafaudage	MARIE et Cie	Rémilly sur Lozon	288 107,88 €	7 726,72 €	5 671,84 €	301 506,44 €
7 Menuiseries extérieures	LEMASSON	Cherbourg en Cotentin	50 547,38 €	4 262,61 €	- €	46 284,77 €
8 Menuiseries intérieures/plâtrerie	ORQUIN	Saint-Lô	216 000,00 €	27 638,85 €	- €	243 638,85 €
9 plomberie, chauffage, ventilation	TABARIN-ENTZMANN	Montebourg	169 711,15 €	7 301,09 €	12 702,20 €	189 714,44 €
10 Electricité	LEPELLEY	Coutances	54 573,93 €	12 022,10 €	2 064,48 €	68 660,51 €
11 Carrelage	CMC	Saint-Lô	4 333,20 €	2 880,00 €	627,55 €	7 840,75 €
12 Revêtement en toile tendue	SYSTEM et DECO	Barneville-Carteret	75 596,00 €	12 018,00 €	4 452,60 €	92 066,60 €
13 Peinture, revêtements de sols souples	RD Peinture	Saint-Lô	55 369,11 €	6 112,96 €	2 024,64 €	63 506,71 €
TOTAL TRAVAUX REPARTIS EN 12 LOTS			1 090 117,62 €	196 849,12 €	32 666,97 €	1 319 633,71 €

MISSIONS COMPLEMENTAIRES							
Maîtrise d'œuvre	Atelier de la Touques	Besnoistville	57 641,00 €	12 622,22 €	2 265,25 €	72 528,47 €	
Audit énergétique	Areha	Caen	1 860,00 €	- €	- €	1 860,00 €	
Mission SPS	Qualiconsult	Caen	2 170,00 €	- €	105,24 €	2 275,24 €	
Mission contrôle technique	Qualiconsult	Caen	4 660,00 €	- €	197,50 €	4 857,50 €	
Etude de sols	Fondouest	Granville	5 080,00 €	- €	- €	5 080,00 €	
dépenses hors marché			5 412,31 €			5 412,31 €	
			76 823,31 €	12 622,22 €	2 567,99 €	92 013,52 €	
TOTAL OPERATION			1 166 940,93 €	209 471,34 €	35 234,96 €	1 411 647,23 €	
	Etat (DSIL)		396 243,00 €	- €		396 243,00 €	
	Département (CPS)		184 400,00 €	- €		184 400,00 €	
	ANS		- €	- €		230 000,00 €	
	Agglomération (FDC)		200 000,00 €	- €		177 510,06 €	
	Autofinancement		380 885,62 €	- €		423 494,17 €	
		0,00%	1 166 940,93 €	209 471,34 €		1 411 647,23 €	

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Donne son accord aux modifications de travaux présentées,
- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'avenant n° 4 en moins-value avec l'entreprise Orquin,
- Autorise le Maire ou son représentant à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits

Pour extrait conforme,

Le Maire,



Eric BRIENS